



Communiqué de Presse

SICOM lance sa plateforme de vente en ligne de l'assurance vie

Acheter en ligne fait désormais partie de nos habitudes. Et l'assurance suit la tendance ! En quelques clics et sans sortir de chez soi, il est possible de souscrire à une assurance-vie sur internet grâce à la plateforme de vente en ligne de la SICOM. Accessible sur le site de l'assureur, **sicom.mu**, ce service est une première à Maurice : jusqu'ici, il était possible de demander un devis en ligne pour une assurance vie mais pas d'effectuer le paiement de la prime. Sur le site de la SICOM, le paiement en ligne se fait non seulement de manière sécurisée et rapide, mais il n'implique aucun frais supplémentaire.

« Notre premier objectif est de simplifier l'achat d'une assurance-vie, explique Bobby Cheeneebash, Senior Executive Officer - Life/Personal Pensions & Hub/Branch Operations. De manière générale, souscrire à une assurance-vie a toujours été perçu comme un processus complexe et long. Cela peut décourager les personnes intéressées. » La SICOM s'est donc évertuée à imaginer une plateforme « user friendly », autant pour une utilisation sur téléphone portable que sur ordinateur.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de transformation numérique de la SICOM. Au coeur de cette stratégie, il y a en tout premier lieu l'amélioration de l'expérience client. *« Avec la vente en ligne, nous lui donnons plus de liberté dans ses choix. Bien souvent, lorsqu'il se rend en banque pour un emprunt, le client doit s'en remettre aux conseils du banquier pour l'assurance-vie. Désormais, il peut lui-même aller en ligne et choisir »,* explique Bobby Cheeneebash. Cette transformation numérique touche aussi les processus et les intermédiaires : la SICOM a doté tous ses agents d'une tablette. *« Ils pourront utiliser cette même plateforme, guider le client qui souhaite un accompagnement humain dans son achat et traiter les demandes avant d'acheminer les documents au siège de la SICOM. »*

La SICOM espère que ce projet lui permettra de réduire sensiblement son utilisation du papier. Elle compte améliorer progressivement les fonctionnalités du site dans cet objectif. *« Il est déjà possible de recevoir les rapports des laboratoires ou des médecins par mail. Bientôt, le traitement du dossier se fera entièrement en ligne. Le client pourra télécharger son bilan de santé, obtenir le taux de sa prime ainsi que la confirmation de sa police d'assurance-vie, tout cela de manière instantanée »,* se réjouit Bobby Cheeneebash.